

locataires, b) les dimensions de la propriété louée, c) le loyer, et à qui ce loyer est-il versé?

2. Est-on à étudier des demandes ou des propositions relatives à la location de plages ou d'autres propriétés de la bande indienne Squamish ou de la bande indienne de Mission, de la Colombie-Britannique?

L'hon. M. Bell: 1. En 1960, 1961 et 1962, les baux suivants ont été consentis au nom de la bande indienne Squamish (il n'y a aucune bande indienne à Mission).

Locataire à bail	Superficie	Loyer annuel	Loyer payable à
Avalon Motor Hotel	Panneau publicitaire	\$200.00	La Bande
George Edward Ryan	5,885 pieds carrés	420.00	Willard Joseph
Stanley T. Burt	6,760 pieds carrés	55.00	La Bande
W. F. Dawson	3,671 pieds carrés	40.00	La Bande
L. J. & M. B. Dionne	8,050 pieds carrés	55.00	La Bande
L. J. & M. B. Dionne	8,052 pieds carrés	55.00	La Bande
C. K. & P. J. Hogan	8,470 pieds carrés	55.00	La Bande
E. R. Jecho	8,070 pieds carrés	55.00	La Bande
H. L. & S. E. Mullett	7,260 pieds carrés	55.00	La Bande
M. Watson	6,930 pieds carrés	55.00	La Bande
H. A. Whiteside & B. E. Cunningham	6,890 pieds carrés	150.00	La Bande
J. Bennett	8,400 pieds carrés	55.00	La Bande
B. E. & D. G. Wales	8,000 pieds carrés	50.00	La Bande
F. Wright	9,895 pieds carrés	50.00	La Bande
Superficie totale ci-dessus—	2.21 acres		
B. C. Electric Co. Ltd.	.35 acre	325.00	La Bande
Superior Concrete Products	7.42 acres	3,000.00	La Bande
T. Eaton Co. Ltd.	15.98 acres	32,039.90	La Bande
Melvin P. Jacobs	.25 acre	540.00	Bande du L. Constance
Park Royal Shopping Centre	25.70 acres	46,106.60	La Bande
Routledge Gravel	2.57 acres	2,000.00	La Bande
Giroday Sawmills Ltd.	1.94 acre	4,496.68	La Bande
Earl's Mills	2.50 acres	600.00	La Bande
Boys Club Association	18.00 acres	néant	La Bande
Sunshine Coast Kiwanis Club	.5 acre	1.00	La Bande
Superficie totale	77.42 acres		

2. Non.

RAPPORT DE LA COMMISSION DU BASSIN  
DU FLEUVE FRASER

Question n° 941—M. Laing:

1. La Commission du bassin du fleuve Fraser a-t-elle présenté un rapport au gouvernement?

2. Le rapport contenait-il des vœux relativement à l'amélioration des digues à la protection de la ligne du rivage et à la direction du courant afin d'assurer la sécurité au moment de la crue des eaux printanières?

3. Depuis 1959, a-t-on adressé au gouvernement des requêtes, accompagnées de plans, en vue de la mise à exécution des vœux de la Commission?

4. Le gouvernement et la province de la Colombie-Britannique se sont-ils consultés au sujet de la répartition du coût de ce projet? Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement est-il prêt à exécuter ces travaux de sécurité?

L'hon. M. Dinsdale: 1. Oui.

2. Oui, à l'égard d'améliorations de digues. Non, en ce qui a trait à la protection des rives et à la direction des courants.

3. Non.

4. Non. Les deux gouvernements ont décidé conjointement de charger la commission de tenir d'autres enquêtes qui se poursuivent présentement.

DESTINATION DES EXPORTATIONS DU CANADA

Question n° 942—M. Laing:

Durant chaque année depuis 1945, a) quelle était la destination, en pourcentage, des exportations globales, b) quelle était l'origine, en pourcentage, des importations globales, en ce qui concerne le commerce canadien avec (i) les États-Unis d'Amérique, (ii) le Royaume-Uni, (iii) les signataires actuels du Traité de Rome (pris collectivement), (iv) l'ensemble des pays de l'Amérique latine, (v) tous les autres pays?

M. Nesbitt: Au cours de la période 1945-1961, la destination des exportations du Canada et l'origine de ses importations ont été les suivantes: